

Métropole lilloise: de la fragilité du dialogue entre Roms et pouvoirs publics

Partagez sur :



La démarche a été initiée samedi lors de la marche blanche. Laurent Guyot, adjoint lillois, avait promis une rencontre à Viorel Costache... PHOTO STEPHANE MORTAGNE

Viorel Costache, défenseur des Roms, a tenté de renouer le dialogue avec les pouvoirs publics. Un premier pas fragile après la marche blanche de samedi. Alors qu'il se trouvait en préfecture, une action était menée aux Prés à Villeneuve-d'Ascq...

« *Nous avons parlé d'intégration, de solutions...* » Viorel Costache, qui a fait le déplacement depuis Antibes pour défendre la cause rom dans la région, ne repartira pas les oreilles vides. De sa rencontre ce lundi avec Laurent Guyot, adjoint lillois (initiée lors de la marche blanche de samedi), le président de Prales (Les Frères) retient « *une volonté de dialogue entre les deux parties* ». Viorel Costache n'a jamais caché sa volonté de conciliation. Son discours renvoie les Roms à leurs devoirs de citoyens européens et l'État français à ses obligations. Surtout « *la voix des Roms* » se bat pour la scolarisation

systematique des enfants de sa communauté. Seule solution « *à l'intégration de la future génération* ». Son entretien en mairie de Lille s'est poursuivi par une rencontre à 14 h 30 avec le préfet du Nord. Quasiment une surprise et « *rien de concret* ». Les associations de défense dénoncent depuis des mois « *le silence des pouvoirs publics* ». Leur reprochant un pourrissement stratégique de la situation, des conditions de vie de plus en plus précaires pour ces femmes et enfants jetés sur les routes. L'incendie, ce dimanche, d'un baraquement à Lezennes a ravivé les craintes d'un nouveau fait divers dramatique. Viorel Costache aura tenté de renouer les fils du dialogue. « *C'est bien que les Roms arrivent aussi à s'exprimer* ». À défaut d'être entendus. Alors qu'il se trouvait en préfecture, les Roms installés, près de la station les Prés, voyaient leurs tentes saisies par les forces de l'ordre. « *Dans le Nord, on n'applique jamais les conditions fixées par la circulaire de 2012 qui veut : pas d'expulsion, sans solution.* »

PATRICK SEGHI